

# SECONDIGNY EN GATINE

## DEUX - SEVRES



### MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE

Tome VIII : Fiefs de la Châtellenie

- AZAY-SUR-THOUET -

\*\*\*\*\*

Rédaction, Claude Julliot  
Secondigny Septembre 2007

# **Azay-sur-Thouet.**

## **Dictionnaire de Bélisaire Ledain,**

*Azaium*, en 1267, d'après Fonteneau, I 391.

*Azais*, e, 1363, cartulaire des Châtellenies.

*Saint-Hilaire d'Azay-sur-Thouet*, dans le pouillé de 1782.

La cure était à la nomination du prieur de Parthenay-le-Vieux. La châtellenie d'Azay-Poupelinière, érigée en 1731, faisait partie de la baronnie de Parthenay. Azay dépendait de l'archiprêtré de Parthenay, de la sénéchaussée et de l'élection de Poitiers.

Il y avait 219 feux en 1750.

\* \* \* \* \*

## **Inventaire Départemental du Préfet Dupin en 1802,**

**Azay** : Commune au nord-est et à 6 km de Secondigny. Sa population est de 880 individus. Son territoire arrosé par le Thouet, produit seigle, blé noir, pommes de terre. Il renferme quelques prairies naturelles fort médiocres ; les bois de la *Millanchère* et de la *Poupelinière*, quatre étangs peu étendus. On compte seize moulins à eau, tant à farine qu'à foulon. On fabrique des étoffes de laine, trois *marches* et *tirtaines*. Il y a une tuilerie. On fait le commerce de bestiaux, bœufs, vaches, moutons et quelques mulasses.

### **Dépendances,**

**Villages** : *la Trébesse, la Baillargerie, la Jouffraie, la Jousselinière, Misotoux, la Verdoisière, Loderaire, la Bufferie, Beaupuy, la Pizonnière, la Poupelinière, la Babinière, la petite Foucherie, la Tritière, la Mothe, la Vergne, la petite Sebilerie, la Blanchère.*

**Métairies** : *la Trébesse, Laignière, Lacombe, la Courtière, la Fortière, le Verger, la Millanchère, le Fuan, la Boutrochère, la Coudre, la Sicaudière, l'Equidatière, la Davière, la Foucherie, la Boule, le vieux-Adilly, la Tablerie, Boutissac, la Gaubertière, la Fontenelle, les Bergaudières, la Verdonnière.*

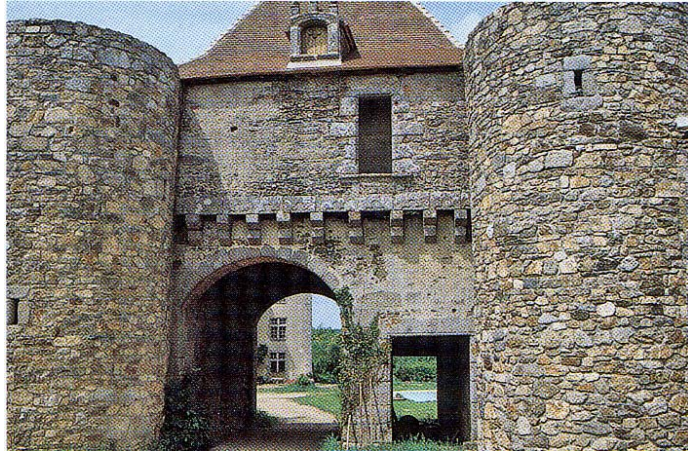
**Borderies** : *la Maison-neuve, Misotoux.*

\* \* \* \* \*

## - La Millanchère, paroisse d'Azay,

*La Millanchère* en 1437, archives du château de Maisontiers, Bélisaire Ledain.  
La Maison noble dépendait de la Baronnie de Secondigny.

Le mot Millanchère peut définir un lieu de production de millet



## Chronologie des familles nobles,

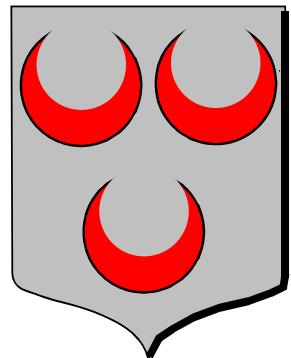
### - Famille de Tusseau -

Blason Tusseau, suivant l'armorial Gouget  
« d'argent à 3 croissants montants de gueules »

Ce blason est visible à la clef des voûtes de l'une des chapelles de l'église d'Azay-sur-Thouet.

**Tusseau N.** épousa Catherine du Retail, dont il eut, entre autres enfants :

- **1406, Boniface de Tusseau**, écuyer, qui épousa **Marguerite des Vaux**, comme il appert d'une cession que lui fit le 4 novembre 1406, Guillaume des Vaux, son beau-père, de certains héritage situés au Coudray-Macouart. Il eut pour enfants :



Blason des Vaux suivant l'armorial Gouget « de sable à une montagne d'or »

1° Guillaume qui suit ...↓

2° Jeanne, qui avec Guillaume, son frère, firent un partage avec Pierre du Pineau, Sgr dudit lieu, époux de Marie de Tusseau, de la succession de Catherine du Retail, leur aïeule, le 31 janvier **1437**.

Blason Pineau « d'argent à 3 pommes de pin de sinople »

3° Pierre, Ecuyer, assistait le 5 nov.1471 à l'acte de curatelle des enfants de son frère Guillaume.

\* \* \* \* \*

- **1461, Guillaume de Tusseau**, écuyer, Sgr de la Millanchère, partagea avec Jeanne, sa sœur, et Pierre de Pineau, en 1437 les biens de son aïeule. Il fit assigner le 4 juillet 1470 le prieur de l'abbaye du Bois-d'Aslonne pour se voir reconnaître divers droits qui lui étaient déniés. Il décède avant le 5 novembre 1471, date de la curatelle de ses enfants mineurs, qui furent placés sous la garde noble, de **Renée Rousset**, leur mère.

1° René, qui suit ...↓

2° Nicolas, Ec., Sgr de la Gémaubretière, présent à la succession de sa mère et au nouveau partage le 21 mars 1520.

3° Catherine, sans doute, épouse Mascles des Nouhes. Elle † <1527

4° Jeanne, qui pourrait être la Jeanne de Tusseau, épouse avant 1534, d'Etienne d'Escoubleau, seigneur de Sourdis.

\* \* \* \* \*

**René I° de Tusseau** écuyer, Sgr de la Millanchère et de la Tousche. Il fut exempté de se rendre au ban de 1559, en qualité de porte-manteau du roi Henri II. Il assiste au mariage de Charles Petit, son neveu, seigneur de Salvart avec Catherine de Rorthais.

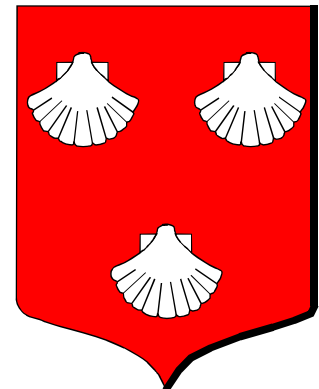
René épouse le 12 juillet **1507, Guyonne Bernard**, fille d'Antoine, Ec., Sgr de la Bernardière (la Tesssonnière), du Plessis-d'Augé, et de la Courtière, paroisse d'Azay. Il possédait en outre la terre de Maisontiers et la métairie de la Jouffraye.

Guyonne Bernard, dame de la Bernardière, achète le 21 mai 1544, la seigneurie de Maisontiers à Claude de Montejehan, dame de Goulesne et son mari Regnault de la Touche

Partage des biens le 27 octobre 1547.

Veuve, le 1° janvier 1551, elle donne à ses enfants la terre de Bernardière, par suite, sans doute du décès de ses frères sans postérité mâle.

Blason de la famille Bernard selon le registre de Malte « de gueules à trois coquilles d'argent » Il peut y avoir confusion avec la famille Aymar qui possédait de nombreux fiefs en Gâtine, à Parthenay, Gourgé, le Fouilloux, etc. Les blasons Bernard et Aymar sont identiques.



Six enfants de René I° de Tusseau :

1° **Jean**, qui suit ...↓

2° **René**, tige de la branche de l'Esbaupinay, qui suit ...↓

3° autre Jean, prieur de la Carte, qui partagea les 26 octobre 1547 et 1° janvier 1551 avec Jean et René ses frères, Guyonne leur sœur et Guyonne Bernard leur mère, la succession de leur père.

4° Louis, et 5° Catherine, décédés jeunes.

6° Guyonne, épouse René Petit, Ec. Sgr de Salvert, veuve 1561. La famille Petit de Salvert portait « d'or à 3 croix pattées d'azur, au cœur de gueules en abîme »



Clefs de voûte de l'ancienne chapelle Tusseau de l'église St-Hilaire d'Azay-sur-Thouet  
Armoiries des familles Tusseau et Bernard, du début du XVI° siècle.

\* \* \* \* \*

**Jean de Tusseau**, Ec, Sgr de la Millanchère et de Maisontiers, épousa vers 1547, **Marguerite de Luard**, dame du Plessis-Cherchemont Vausseroux. Devenu seigneur de Maisontiers, le fief de la Millanchère passa à son frère René, branche de l'Esbaupinay, dépendant de la chatellenie d'Argenton-Château.

Cinq enfants qui se partagent les biens le 24 mai 1584. Le château de Plessis-Cherchemont reviendra à René Cumont Sgr de la Barbotière nouvellement converti

1°, Louis de Tusseau, qui suit ...↓

2°, Jean de Tusseau, Ec., Sgr de Malespine Vautebis. Officier du parti de la Ligue, il occupait en 1590, le château de St-Loup-sur-Thouet, d'où il opérait de nombreuses sorties. Le seigneur de Malicorne, gouverneur du Poitou réussit à s'emparer du château en février 1591. Il fut le 27 août 1596 parrain de Jean Chevalier.

Il était mort avant 1618, date du second mariage d'Honorée Boisseau, sa veuve, avec François Chasteigner, Sgr de la Brosse.

3° Michel, Ec., Sgr du Coustaud, de Leigné, de la Vergne, etc., rend, comme père et loyal administrateur de N., son fils, et de feu Renée Dumontiers (douteux, peut-être Dumoutier, famille noble de Loudun), son épouse, un aveu à René Vignerot, Chev., Sgr de Pont-de-Courlay, le 11 mai 1609. Michel avait épousé en secondes noces, avant le 4 mai 1600, Marie Mesnard, veuve de Maurice des Granges.

4° François, Ec, Sgr de Furigni.

5° Catherine.

**Louis de Tusseau**, Chev, Sgr de Maisontiers et du Plessis Cherchemont, obtint du roi Henri IV un certificat par lequel en considération des services rendus, il le dispense du service du ban et arrière-ban (4 mai 1596) Il assista le 21 avril 1597 au mariage de François Chasteigner, et de Jeanne Desfrancs.

Il épouse le 21 octobre 1588, **Madeleine Claveurier**, dame de la Tour-Savary, dont deux enfants qui formeront la branche Tusseau de Maisontiers.

François Tusseau, Chev. Sgr. de Maisontiers et la Tour-Savary.

Jeanne de Tusseau, mariée en 1690 à Charles le Mastin, baron de Nuailié.

Blason Claveurier « d'azur au clavier d'or de 4 clefs posées en croix, réunies par un anneau d'or » Ce blason est visible à la clef de voûte d'une chapelle de Notre-Dame la Grande de Poitiers.

Nous retrouvons ces mêmes familles, seigneurs de la Maison noble de la Garde et autres lieux, de la commune voisine d'Allonne, proche de la Millanchère.

Durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'église paroissiale Saint-Hilaire d'Azay-sur-Thouet est remodelée. Une nef de style gothique est construite et le chœur ainsi que les chapelles latérales rhabillées de voûtes gothiques sur des bases romanes. Les colonnes anciennes entourant le chœur sont de section rectangulaire, identiques à celles de la partie préromane de Gourgé. L'une des chapelles est signée Tusseau, une autre Bernard et les deux dernières, de la famille Darrot de la Poupelière.

\* \* \* \* \*

- **1547-1557, René de Tusseau**, écuyer, Sgr de la Millanchère, et de la Bernardière, fils puîné de René I<sup>o</sup>, partagea avec ses frères et leur mère, la succession de son père le 26 oct. 1547, et hérita de la Millanchère.

Il acheta la moitié du fief et seigneurie de Tessonnière qu'il avait eu par échange avec Guillaume Caillonneau.

Il épousa **Ambroise de Vendel**, dame de l'Esbaupinaye et de la Bernardière, qui était veuve dès le 7 avril 1564 et transigeait à cette époque avec Marguerite Natton, aussi veuve de Philippe de Vendel, écuyer. Elle † fin juin 1575 de la picote ou petite variole laissant huit enfants.

Blason Vendel d'après Gouget « de gueules à 3 gantelets d'argent » *alias* suivant Jouglas de Morénas « d'azur à 3 mains dextres appaumées d'argent »

Les huit enfants se partagèrent leur succession le 23 mai 1581 :

1<sup>o</sup> **Charles** de Tusseau, qui suit ...↓

2<sup>o</sup> René, Ec, Sgr de la Bernardière et de la Coustière. Avec son frère Charles, ils font faire le 15 janvier 1585 le *vidimus* (copie) de la donation faite le 4 novembre 1406 par Guillaume Devaux à Guillaume, leur bisaïeul.

3<sup>o</sup> Françoise, dame de la Coustière, était en instance en 1600 contre Mathurin Courtinier, Sgr de la Millanchère.

4<sup>o</sup> Renée, femme de Baptiste Rivaudeau, Ec., Sgr de la Croyzardière.

5<sup>o</sup> Marguerite, mariée le 26 mars 1555 à René Petit, Ec., Sgr de la Roussière et de la Guierche.

6<sup>o</sup> Marie, épouse 31 août 1575 Jacques des Francs, Ec, Sgr de la Brethonnière, la Vergnaudière, etc. Le 6 février 1591, elle demande une indemnité pour les dommages causés par les guerres à la maison noble de la Bretonnière et des environs, dont la maison noble de Puizan, les métairies de la Guédinenje et de la Couture, la maison noble de Beauvais où se trouvent en outre, 36 châlits, etc. (généalogie des Francs)

Etant veuve, elle se remarie en 1591, à François de Lassy, écuyer, Sgr. de la Briaudière de Saivres, qui † en 1618. De nouveau veuve, elle fonde dès 1618, la communauté des Filles de Notre-Dame à Poitiers. Sa fille Louise des Francs était religieuse en 1596, à Notre-Dame de Beaumont les Tours.

7<sup>o</sup> Louise était en 1629, en instance de procès avec Charles, son frère aîné, contre François Courtinier, Ec., Sgr de la Millanchère. Elle épousa Charles Bureau, Sgr de la Mothe-Bureau.

8<sup>o</sup> Philippe, Ec, Sgr de Mairé, de la Coustière et du Manoir, époux de Jeanne de Thorodes, dont un fils César, religieux de la Trinité de Mauléon et Marie mariée en mai 1633 à Louis-Raoul, Sgr du Soulier.

\* \* \* \* \*

- **1581, Charles de Tusseau**, Chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, Sgr de la Millanchère qu'il **vendit avant le 17 décembre 1592** à **Mathurin Courtinier**, qui suit ...↓

Charles de Tusseau épousa **Gabrielle des Essarts**, baronne de Saultour, veuve de Lancelot Sallo, Ecuyer, Seigneur de la Cornetière. Elle était veuve de Charles de Tusseau le 8 juillet 1606. Ses trois enfants furent placés en 1601 sous la curatelle de Marc Jarno, écuyer, seigneur du Pont des Groseilliers. Conseiller au présidial de Poitiers. Les enfants héritèrent de la Baronnie de Saultour.

La famille des Essarts, chevalier, Barons de Saultour, Bermery portait « de gueules à 3 croissants d'or » Nous sommes étonnés de voir que ce blason est presque similaire aux couleurs près, à celui de la famille Tusseau.

La famille des Essarts choisit la religion réformée ; l'un de ses membres, qui commandait une compagnie de protestants en 1569, s'enferme dans Saint-Jean-d'Angely pour défendre la place contre les troupes royales (Beauchet-Filleau)

1° Charles, mort le 28 octobre 1641, époux de Renée de Léon.

2° Louise, dame de la Bernardière, mariée à René de Vendel, Ec, Sgr de la Bernardière et de Vernay.

3° Charlotte nommée dans la curatelle de son frère Charles.

1578, 6 septembre, Charles Tusseau reçoit tous les biens de son défunt beau-frère Jacques des Francs, époux de Marie Tusseau, à la condition de payer 400 écus aux héritiers d'Ysieux Trouvé (archives de la Barre page 74)

- Louis de Tusseau Sgr. de Maisontiers (1659-1671) et la Millanchère

- Henri de Tusseau Sgr de la Ronde, paroisse de Louin en 1679

- Louise de Tusseau, épousa Charles de la Haye, Chev. Sgr. de Damiette ; puis veuve, en 1628 en 2° noce, René de Vandel, Sgr. de Vernay.

Certains descendants de la famille Tusseau conserveront pendant plusieurs générations le titre de Seigneurs de la Millanchère.

- **1592**, Louis de Tusseau, Seigneur de Maisontiers et de la Millanchère, qui avait combattu pour la cause royale dans l'armée du prince de Conti, se met au service de Malicorne gouverneur du Poitou dans sa lutte contre la Ligue. Il reçoit le 21 juin 1592, un certificat attestant sa fidélité et son dévouement à la cause royale (Bélisaire Ledain) Notons que les deux cousins de Tusseau, Jean et Louis, combattent pour les 2 partis alors opposés, l'un pour la Ligue, l'autre pour la cause royale.

\* \* \* \* \*

## - Famille Courtinier -

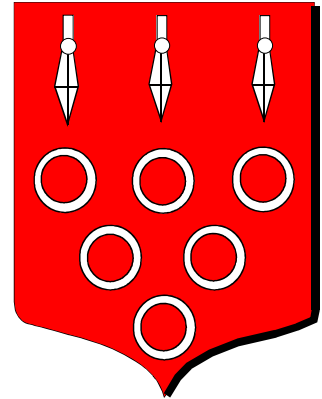
- **1592, Mathurin Courtinier**, écuyer, acheta la maison noble de la Millanchère de Charles de Tusseau Sgr de l'Esbaupinay (Breuil-sous-Argenton) par acte signé Bon et Roy, notaires à Parthenay, enregistré le 17 déc.1592.

Blason Courtinier « de gueules à 6 annelets d'argent posés 3, 2 et 1, surmontés de 3 fers de lance de même, rangés en chef, la pointe en bas » (Beauchet-Filleau)

L'armorial Gouget précise « ...à 3 hastelles d'argent en chef » Une hastelle désignait un petit javelot.

Il avait épousé le 23 sept.1587, **Françoise Jarno**, fille de Balthazar, Ec, Sgr de Nantilly, et de Marguerite Bourseau. Il partagea le 7 oct.1589 avec Marc Jarno, Sgr du Pont, les successions de leur beau-père et père.

Blason Jarno « d'azur à 3 têtes de jars d'argent » *alias* « 1 cygne d'argent nageant sur 1 rivière d'azur »



Mathurin Courtinier fut conseiller du Roi à Poitiers, puis receveur des finances à Parthenay en 1592, enfin conseiller du roi Henri IV et trésorier général de France. Dans un Armorial de Gâtine de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on l'appelle le général Courtinier (général des finances)

Mathurin Courtinier fut inhumé le 16 novembre **1600** dans l'église d'Azay, en la chapelle de la Millanchère.

Maurice Poinat pense que comme tous les seigneurs de l'époque, il reconstruit le château.

Cinq enfants :

1<sup>o</sup> Jeanne, mariée 7 fév.1602 à Paul le Riche, écuyer, Sgr de Lingremière d'Allonne (famille de notables de Saint-Maixent)

2<sup>o</sup> Balthazar, baptisé à Saint-Didier le 5 juin 1589.

3<sup>o</sup> **Charles** Courtinier, qui suit ...↓

4<sup>o</sup> Jacquette, née à Parthenay 22 mars 1593, mariée le 1 janv.1615 à Jacques de Gennes, Sgr de Fief-Clairet à Saint-Benoit près de Poitiers. Blason « d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or et d'une étoile d'argent » Veuf, Jacques de Gennes épouse le 10 juin 1635, Marguerite Jarry, des Fontenelles.

5<sup>o</sup> Alexandre écuyer, marié à René de Cherveux. Il a formé la branche Courtinier du Vivier, paroisse de Mirebeau, Vienne.

\* \* \* \* \*

- **1633, Charles Courtinier**, Sgr de la Millanchère. Il partagea le 20 avril 1614 les biens de son père et eut, en sa qualité d'aîné, les préciputs et avantages de la Coutume. Il rendit aveu au roi à cause du Comté de Secondigny, de la terre de la Millanchère, le 10 déc.1633.

Charles titré d'écuyer, épouse le 25 mars 1613, devant Doré et Thévenet, notaires à Poitiers, **Marguerite Gorand** ou Gouraud d'après les registres paroissiaux. Huit enfants, nés à Poitiers.

Charles Courtinier fut inhumé à Poitiers le 30 nov.1655

1<sup>o</sup> Marc, baptisé à Saint-Porchaire de Poitiers le 16 déc. 1615.



2° Marie, baptisée le 27 janv.1617, religieuse à Mirebeau. Elle assiste comme vicaire de la communauté, le 25 mars 1686 à l'abjuration d'Henriette Fradin

3° Marguerite née le 22 mai 1618, épouse le 12 juin 1657 (N. notaire de la baronnie de Mirebeau) René de Beauregard, Chevalier, Sgr. de la Pocquetière. Elle est décédée avant 1679, laissant quatre enfants (Beauchet-Filleau)

4° Jean, né le 3 juil.1619.

5° Jacques né le 26 sept 1620.

**6° François**, qui suit ...↓

7° Charles baptisé le 18 déc.1623, écuyer, seigneur du Vivier. Il était en 1676, curateur des enfants mineurs de François. Dans son dictionnaire, Beauchet Filleau présume, qu'il mourut jeune.

\* \* \* \* \*

- **1656, François Courtinier**, écuyer, Sgr de Suché et de la Millanchère, baptisé à Saint-Porchaire de Poitiers le 5 oct.1622.

Il fut confirmé dans sa noblesse le 28 sept.1667 par Barentin, comme descendant directement de Pierre, maire de Poitiers en 1574 et de nouveau, comme écuyer le 24 janvier 1715 par M de Richebourg. Il rend aveu de la Millanchère le 22 février 1656, à Charles de la Porte, Duc de la Meilleraye, Comte de Secondigny

Il vendit quelques héritages en 1668 à Louise Hélène Guillemard.

Il épouse Marguerite, *alias* **Marie Garnier**, fille de Louis, conseiller du roi, élu en l'élection de Thouars.

**1° Pierre** Courtinier, qui suit ...↓

2° Françoise, mariée à Parthenay, le 28 oct.1681, à Michel Claveurier, Ec, Sgr du Tillou de Chef-Boutonne.

3° Charles René, décédé avant le 2 avril 1683.

Blason Garnier « d'azur à 3 roses d'argent, tigées, feuillées de sinople, posées 2 et 1 »

François Courtinier est décédé en 1669 (Archives des Deux-Sèvres, série 3E, 936-1010, minute, notaire Bourceau, de 1621 à 1701, métairie de la Jouffraye )

Veuve, Marie Garnier se remarie à **René Landerneau** Sgr de Clisson, puis de la Petitière, ° 2 août 1643 à Secondigny. Marie Garnier † le 6 septembre 1680 à 64 ans à Paris, aux Petits-Augustins réformés du faubourg (Registre de St-Sulpice B-Filleau)

\* \* \* \* \*

- **1697, Pierre Courtinier**, Ec., Sgr de la Millanchère, rend hommage au Roi à cause de son Comté de Secondigny, le 31 juil.1697. Il est aussi Sgr du Vivier et de Valençay, paroisse d'Antran, élection de Châtellerault.

Il était en 1661, conseiller du roi à Poitiers. Il fit partie du 1° escadron du ban du Poitou réuni en 1693. Il fut maintenu noble le 24 janvier 1715 par Quentin de Richebourg.

Il épouse le 10 oct.1681 (Bourceau et Bon, notaires à Parthenay), **Catherine Pavin**, fille de François, sieur de la Maisonneuve, sénéchal du marquisat d'Airveau, dont il eut 4 enfants :

1° Catherine née à Parthenay le 10 août 1682.

**2° François**, qui suit ...↓

3° Renée, mariée à François Ménage, Sgr de la Chauvelière.

4° Jeanne-Marie-Madeleine qui partage avec François son frère, le 20 août 1708, les successions de leur père et mère.

Blason Pavin « d'argent au trèfle de sinople soutenu d'un croissant de gueules » *alias* pour la branche de Beaumont « d'azur à 3 étoiles d'or, accompagnées en pointe d'un croissant montant d'argent »

\* \* \* \* \*

- **1724, François Courtinier**, Ec., Sgr de la Millanchère, rendit hommage le 21 janv.1724 et le 1 août 1727, au Comté de Secondigny. Il servit dans la garde wallonne du roi d'Espagne.

Il épouse en 1708, **Marie-Madeleine Desprez**, fille de N... Sgr de la Gestièrre, et de N. Pavin qui lui donne deux enfants :

1° **François** qui suit ...↓

2° Marie-Madeleine mariée 15 janv.1746 à Joseph Jarno Sgr du Pont, paroisse des Groseillers. Elle était veuve en 1756.

Blason Desprez « d'or à 3 bandes de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or »

A cette époque, la maison noble de La Millanchère comptait 5 métairies et un moulin (Les paysans de Gâtine au XVIII° siècle, Jacques Péret)

\* \* \* \* \*

- **1775, François Courtinier**, Ec., Sgr de la Millanchère, de Frozes et Bouildroux, mousquetaire de la garde du roi, chevalier de St-Louis, fit partie du ban de la noblesse du Poitou de 1758 en qualité de sous-brigadier de la 3° brigade de l'escadron de Vassé et assista à l'Assemblée tenue à Poitiers en 1789 pour nommer les députés aux Etats Généraux. Il rendit hommage au Comté de Secondigny 23 février 1775 pour la Millachère.

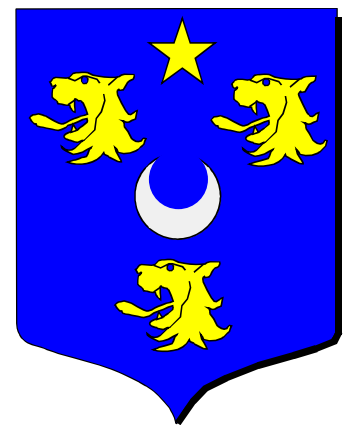
Il épouse à Poitiers le 18 avril 1747, **Marie-Anne-Françoise Gaborit**, baptisée à Poitiers le 25 juil.1726, fille de Jean-François Sgr de Tryé de la branche de La Brosse, conseiller au présidial de Poitiers en 1715 et de Marie-Anne Soulas. Marie-Anne-Françoise Gaborit décède en 1800 :

La famille **Gaborit de la Brosse**, Sgr de Montjou portait « d'azur, à 3 têtes de lions d'or, 2 et 1, un croissant d'argent en cœur et une étoile d'or en chef »

Devise : *Amator urbis*.

1° **François-Augustin** qui suit ...↓

2° François-Thomas, dit le chevalier de la Millanchère, né à Poitiers paroisse St-Michel le 7 mars 1756. Capitaine au régiment de Guienne-Infanterie, il émigra avec les officiers de son régiment et rejoignit l'armée de Condé, où il mourut en 1795. Archives Vendée, 21Q 108, etc.



3° Marie-Anne Françoise, mariée le 17 janv. 1801 à Marc Joseph Jarno, Sgr du Pont des Groseillers, de retour d'émigration. Elle mourut à Champdeniers le 8 avril 1819, âgée de 67 ans (sans enfant), et Marc Jarno décéda lui-même le 28 avril 1821, laissant du premier lit (Marie-Louise Gourjault † 1779) un fils Marc-Gabriel-Augustin Jarno, Baron de Ponjarno, château des Groseillers (°1779)

4° **Marie-Thérèse**, dite Melle de la Millanchère, † à Poitiers 1836

\* \* \* \* \*

- **François-Augustin Courtinier**, Chevalier, Sgr de la Millanchère, de Moulins, etc., né à Poitiers le 29 août 1749. Chevalier de Saint-Louis, Mousquetaire de la garde du roi comme son père, il fut délégué à l'assemblée qui se tint à Poitiers, en 1789, pour nommer les députés de la noblesse aux Etats Généraux. Il émigra et combattit comme brigadier dans les rangs de la 2<sup>e</sup> compagnie noble d'ordonnance. Archives de la Vendée, dossier 1 Q 2<sup>e</sup> partie, Emigrés non vendéens, liasse 108, 140, 143, 337, 567, 727, 1109.

Mort en 1826 sans postérité.

Il épouse le 31 janv.1780 Catherine-**Madeleine Dupont**, fille de René-Mathieu Chev, Sgr. de Moulins, et de Catherine Taveau. Elle était veuve de Jean Jacques Texier de la Baraudière, Conseiller au présidial de Poitiers. Elle est décédée en 1818 à Poitiers, sans laisser de postérité.

Blason Dupont « d'azur, au pont d'or maçonné de sable »

François Augustin et François Thomas Courtinier, habitant Poitiers figurent dans les listes d'émigrés, Archives de Vendée, sous-série I Q (Marcel Faucheu)

- **1789**, remis à la municipalité d'Azay, les papiers féodaux de la châellenie furent brûlés sur la place du bourg.

\* \* \* \* \*

Marie-Thérèse Courtinier, dernière du nom, sœur de François-Augustin décède à Poitiers en 1826. Elle lègue par testament olographe fait à Poitiers le 24 juillet 1826, le domaine de la Millanchère à son cousin René Sincère Gaborit de Montjou.

- **René Sincère Gaborit de Montjou**, né à Leigné-les-Bois le 31 juil. 1785, 7<sup>e</sup> enfant de Jean Baptiste Hilaire Gaborit Sgr de Montjou et de Jeanne Marie Aimé Andrée Nazaire. Il fut garde du corps du roi, puis lieutenant de gendarmerie.

René Sincère épouse à Mignaloux, le 7 janv. 1829, Marie-Suzanne-Ema Devaux. Il décède à Ligugé le 18 sept 1849, laissant :

\* \* \* \* \*

- Marie-Joseph-**Emile Gaborit de Montjou**, Comte romain héréditaire, commandeur de Pie IX, naquit le 14 octobre 1829 et épousa le 29 décembre 1855, Alice-Marie-Louise de La Pierre de Frémeur. Il est décédé le 18 août 1895, dont René-Marie.

Marie-Louise de la Pierre est le 20 novembre 1881, marraine de la petite cloche de l'église d'Allonne. Le parrain est son fils René Gaborit de Montjou.

Le Comte de Montjou s'intéresse aux techniques nouvelles. Il sera l'un des premiers à utiliser la nouvelle machine à battre, actionnée par une chaudière à vapeur de Robert le Chouan d'Azay.

\* \* \* \* \*

-**René-Marie-Louise Gaborit de Montjou**, Comte de Montjou, né le 4 sept. 1857 à Tours, capitaine commandant au 28<sup>e</sup> régiment de dragons, officier de la couronne de Siam, Chevalier de Pie IX, Grand' Croix de Charles III d'Espagne. Il épouse en 1887 Suzanne Martin du Nord, puis en 1894 Marie Labbé.

Le 20 nov. 1881, il est parrain de la grosse cloche de l'église d'Allonne.

- **1890**, René Gaborit Comte de Montjou vend le domaine de La Millanchère aux époux Auriiau-Maury, par acte passé devant maître Chauveau, notaire à Poitiers le 17 octobre 1890

\* \* \* \* \*

**François Sylvain Auriiau** épouse Marie Jeanne Françoise **Maury**. François décède à Poitiers, rue du Pont-Neuf, le 8 mars 1896 et son épouse 5 avril 1891.

De son mariage, sont issus :

1° Louis François Auriou décédé à Poitiers le 8 mars 1886.

**2° Paul Marie Norbert Auriou.**

3° Marie François Charles Louis Auriou.

4° Marie Charlotte Alice Auriou épouse de Marie Joseph Robain.

Tous ces enfants se partagent les immeubles provenant de leurs parents et grands-parents suivant acte passé devant Maître Barranger notaire à Poitiers et Maître Devezeaux de Lavergne notaire à Usson. Au terme de ce partage, la propriété de la Millanchère échoit à Paul Auriou.

\* \* \* \* \*

Le 5 mars 1912, Paul Auriou, demeurant à Paris, 114 avenue Mozart, avec son épouse Mme Renée Stoffel, vend le domaine de la Millanchère à **M Aristide Rabouant** pharmacien, demeurant à Airvault, suivant reçu par Maître Reverdy, notaire à Parthenay.

En 1912, le domaine comprenait outre le château et sa réserve, des bois et les quatre métairies de la Millanchère, la Pinelière, la Grande et la Petite Jauffrère, soit 158 hectares. Il fut acquis avec seulement 53 hectares de terres par M. Aristide Rabouant.

\* \* \* \* \*

- **1977**, M. Laugier devient propriétaire du Logis. Il s'emploie depuis lors à sa restauration.

\* \* \* \* \*

## Maison noble de la Millanchère.

### Devoirs :

Le seigneur de la Millanchère était présentateur de la chapelle Sainte-Catherine de la Touche de Notre-Dame de Bressuire et pour cela, il devait 1.000 livres (Pouillé général publié par G. Alliot en 1648)

Notons qu'à Bressuire il existait un prieuré Sainte-Catherine Hors les murs, dépendant de l'abbaye de la Réau et un prieuré dit « de la Touche-Chevrier » dépendant de l'abbaye Saint-Laon de Thouars (histoire des rues de Bressuire par M Raymond Garand)

Il devait également un devoir « en deniers » aux chapelains de la chapelle Sainte-Catherine, alias la Maladrerie près la ville de Parthenay à cause du fief de la Millanchère (Archives des Deux-Sèvres, H, supplément année 1544-1595)

\* \* \* \* \*

### Droits :

Les renseignements donnés dans ce chapitre ne pourront qu'être incomplets, car François Courtinier, en bon citoyen, remis à la municipalité d'Azay, les titres féodaux de la Millanchère pour qu'ils soient brûlés.

Dans ces papiers on relève :

- Une déclaration de Jean Legeay, sieur de la Noue et de la Cerclerie, à cause de la métairie de la Cerclerie et d'une borderie avec ses appartenances (Archives des Deux-Sèvres, H, supplément année 1639-1647)

- En 1644, c'est maître Anthoine Jaulnay qui rend une déclaration pour cette même terre.

- Plusieurs registres d'assise et déclarations rendues aux propriétaires anciens de la maison de Bouildroux, elle était au nombre de 46 pièces (maison située près de la Châtaigneraie)

- Sept déclarations, que la Cerclerie, paroisse de Saint-Pardoux, a rendu à ses auteurs.

- Une déclaration de Retail.

- Six déclarations rendues par différents citoyens et notamment par Giboreau de la Rousselière, tous de Secondigny, pour un petit fief dont le seigneur de la Millanchère est propriétaire.

- Huit déclarations rendues par Pierre Garnier et autre teneur qui possédaient des maisons à la Ville Joffraie qui relevait de la Millanchère.

- Huit déclarations concernant une petite rente noble due sur le moulin de Battreau et terre attenante dont une rente est rendue par la fabrique d'Azay.

- Trente six déclarations rendues par le teneur du fief de la Mothe Bureau, paroisse d'Azay-sur-Thouet, relevant de la Millanchère.

- Plusieurs déclarations et autres titres féodaux de la tenagerie de Villaudin de Sainte-Hermine.

- Trente six déclarations qui étaient rendues au citoyen François Courtinier pour raison de la tenagerie de Villaudin et rente féodale. Plus une déclaration en raison du fief de la Mothe d'Azay.

- Plusieurs déclarations et contrats de rente due sur Challanton, le fief nommé Les Bouchardières.

Le procès verbal de réception de ces documents en date du 24 frimaire An II (samedi 14 décembre 1793) est signé : Moreau, maire ; Jean Poupont, officier ; L. Moulin, notable ; Martin, secrétaire greffier (Archives des D.S. Série F, fonds divers, 11 F 3 liasses)

Malgré cet acte de civisme, qui semble indiquer que François Courtinier s'était rallié au début de la République. Il émigra et deux de ses métairies furent saisies et vendues comme bien d'émigré, à savoir :

La métairie du Verger comprenant une maison, 236 boisselées de terre labourable, 18 journaux de près, plus des bestiaux, vendu aux enchères le 16 nivose an VI (1798) à Barthélémy Lacoste, officier de Santé en Chef de l'hôpital militaire de Niort pour 58.000 francs.

La métairie de la Fontenelle comprenant une maison, 110 boisselées de terre labourable et 15 boisselées de prés adjudgé le 16 nivose An VI à Antonin et Louis Apineau, cultivateurs à Saint-Pardoux pour la somme de 27.400 francs (Archives des D.S. Q 77 n° 268 et 270.

Texte de M Claude André Fougerollas, Niort 1967

\* \* \* \* \*

### **Visite du domaine en octobre 1967.**

Lorsque d'Azay-sur-Thouet on veut se rendre à la Millanchère, il faut emprunter la départementale D 949 bis, ancienne route stratégique reliant Parthenay à Secondigny et l'ouest de la Gâtine. A deux kilomètres environ d'Azay, sur la gauche, prendre la petite route, en dessous de la chapelle de l'Agenouillée ; cette petite route conduit à Allonne en serpentant à travers les prairies et les champs.

Le manoir de la Millanchère n'apparaît au curieux, sur la droite que lorsque l'on arrive à ses pieds. D'un seul coup, sans qu'on s'y attende des toits d'ardoises surgissent au-dessus des arbres. Il faut alors s'engager dans une allée qui vous amène à une centaine de mètres, droit au porche d'entrée.

#### **Le Donjon d'Entrée.**

Ayant subi les outrages du temps ou celui des hommes, l'ensemble conserve néanmoins un certain cachet. Si la poterne a conservé sa porte, le grand porche, lui a perdu son portail.

Au-dessus des mâchicoulis, est un chemin de ronde clos, seulement éclairé par une fenêtre donnant sur la façade et permettant au guetteur de surveiller l'arrivée d'éventuels voyageurs.

De chaque coté du donjon et principalement sur la partie droite, on distingue les traces d'une tour. Si le corps de bâtiment et les deux tours possédaient un chemin de ronde avec mâchicoulis, voilà qui devait donner une fière allure à la Millanchère. Mais il y a fort longtemps sans doute que ces tours ont disparu ; puisque le cadastre de 1838 n'en fait pas mention.

Au-dessus de la poterne et sur la lucarne située à la base de la toiture, on remarquera un blason aux armes des Tusseau.

A noter également que les armes parlantes des Courtinier ne figurent nulle part dans les bâtiments encore visibles aujourd'hui, ce qui laisserait à penser que ces derniers séjournèrent très peu à la Millanchère puisque habitants Poitiers.

Il existe au-dessus des deux passages, une pièce, la seule du donjon, avec sa cheminée. C'est l'ancienne salle de garde, transformée en chapelle. On y voit encore un bénitier en forme de coquille Saint-Jacques, quelques peintures murales et tableaux très détériorés à scènes liturgiques, des prie-Dieu abandonnés et les restes d'un autel en bois peint.

On accède à cette chapelle par un escalier situé dans le bâtiment accolé au donjon, donnant directement dans la cour du château.

Cet ensemble représentait à l'origine un premier point de défense en cas de siège, car il fut une époque où les bandes de pillards parcouraient les campagnes n'hésitant pas à attaquer les fermes et les petits manoirs.

Ce porche étant franchi, on se trouve dans la cour du château ; au fond en contrebas, le bâtiment principal ; sur la droite, un grand bassin avec une vasque en pierre, actuellement agrémentée de fleurs. L'ensemble a été mentionné dans le cadastre de 1838, mais négligé dans celui de 1936.

De chaque côté du porche s'étendent des remises défigurées au cours des siècles pour faciliter l'entrepôt de foin, paille, etc.

### **Le Château.**

Le château par lui-même se compose de deux corps de bâtiment de même hauteur, celui de gauche n'ayant qu'un étage, celui de droite, deux. Les deux corps sont réunis par la tour escalier sur laquelle nous allons revenir.

Dans l'intérieur du château, on remarquera de très belles cheminées Renaissance et dans la salle à manger une cheminée en marbre Louis XV. Les planchers soutenus par de très belles poutres et solives sont recouverts de carrelage en terre cuite dont l'ensemble mérite d'être restauré.

Mais revenons à la partie la plus intéressante ; il s'agit de la Tour, ornement principal de la façade et qui contient l'escalier. Cette Tour rectangulaire possède dans la partie droite un pan coupé qui s'élève jusqu'au niveau du second étage. Là, deux encorbellements perpendiculaires permettent de redonner à la façade toute sa longueur.

L'escalier est spacieux, très bien éclairé par un ensemble de fenêtres de dimensions différentes dont certaines ont conservé leurs grilles d'époque. A hauteur de la dernière lucarne, on aperçoit la trace d'un cadran solaire, peint à même la pierre.

Sur la gauche, une Tour également en encorbellement, contient un petit escalier qui permet d'accéder aux combles du corps principal et à celui de la Tour, au-dessus de la voûte. En effet, l'escalier se termine par une voûte déployée à partir d'un pilier central à la façon d'une large ombrelle.

Les quatre nervures de la voûte en granit sont splendides de grâce et de légèreté et reposent chacune sur un corbeau sculpté dont le motif est différent. Nous trouvons : un chien, une fleur, un animal dont il est difficile de donner un nom, celui-ci disparaissant à moitié sous une couche de badigeon, et enfin une tête d'homme barbu.

L'auteur de ces motifs a-t-il voulu représenter le propriétaire de la Millanchère ? Où est-ce une allusion à Jacques du Fouilloux, le grand veneur de Gâtine.

A la voûte, à une dizaine de centimètres, on aperçoit un trou qui tout d'abord fait penser à un défaut. Mais lorsque l'on se trouve au-dessus de celui-ci, on s'aperçoit que ce trou a une utilité. En effet, une pierre de la voûte a été creusée en forme d'évier que comble une autre pierre amovible qui s'encastre à l'intérieur. Cet évier est percé en son fond par un trou ; lequel permettait, des combles, de surveiller toute personne qui s'aventurerait dans le dernier étage de l'escalier.

Tel est assez succinctement décrit le manoir de la Millanchère. Souhaitons qu'il demeure encore longtemps vivant, témoin de notre passé indispensable à notre Gâtine.

Niort le 9 octobre 1967

Claude André Fougerollas.

Dans « Le Pays de Gâtine » édition du Terroir, Maurice Poignat, en 1984 reprendra une description identique mais plus condensée du manoir de la Millanchère.

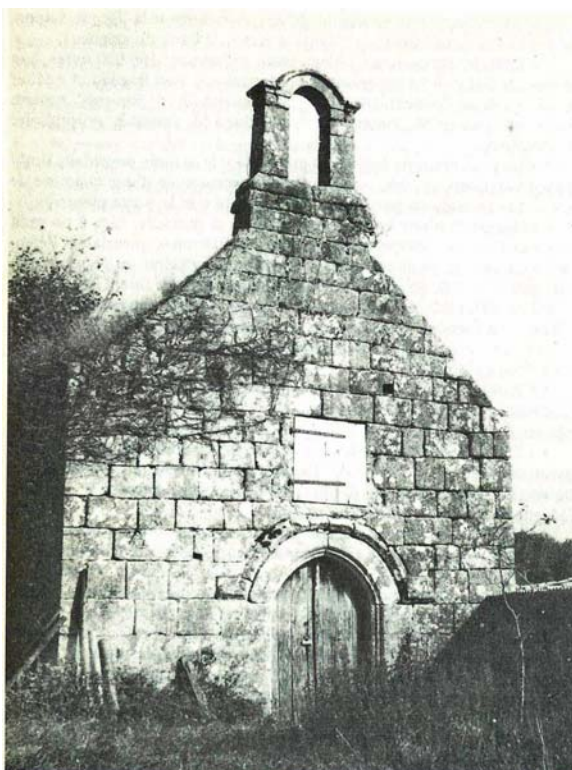
« Châteaux et Manoirs des Deux-Sèvres » édition de 1998, donne un résumé de l'histoire du manoir avec les photos du donjon d'entrée et du château.

La maison noble de la Millanchère possédait une chapelle dans l'église Saint-Hilaire d'Azay-sur-Thouet où sont inhumés plusieurs seigneurs. Sur les voûtes et murs de cette chapelle, nous pouvons voir les armes de la famille Tusseau, malheureusement recouvertes de nombreuses couches de peintures blanches. La légende rapporte que pour ne pas être détruites pendant l'époque révolutionnaire, les différentes armoiries ont été blanchies à la chaux, ce qui signifie que nos petits seigneurs n'étaient pas si mal aimés par les habitants.

Arthur Bouneau, architecte de la Société Historique de Niort a fait le relevé, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des armoiries visibles dans les églises et manoirs, en particulier dans l'église Saint-Hilaire et le porche d'entrée de la Millanchère. Catalogue de la Société Historique de Niort, 1924. Les dessins sont visibles dans le Fonds Bounnault à la Médiathèque.

\* \* \* \* \*

En 1990, dans la cour du château a été reconstruite, pierre à pierre, la chapelle Saint-Blaise des tisserands de la Trébesse, qui menaçait de tomber en ruine. Autrefois située, place des poulies, la modeste chapelle comprend une travée et demie, voûtée d'un berceau brisé, avec un clocher mur.





## Légende de la Croix de La Millanchère,

Extrait de la brochure de M l'abbé E.-L. Rosière, sur le pèlerinage à Notre-Dame de l'Agenouillée (imprimatur de 1888)

**Le Château.** - « ...à trois petits kilomètres du bourg, au milieu des bosquets de vieux chênes qui couvrent la campagne gâtinaise, s'élève le château de la Millanchère, plusieurs fois détruit, en particulier par les Huguenots, au XV<sup>e</sup> siècle, spécialement après leur défaite dans les plaines de Moncontour en 1569. Du vieux manoir féodal il reste encore une tour crénelée...Au-dessus de la porte on lit ces mots tous chrétiens : Deo gracias (Rendons grâce à Dieu), suivis du millésime 1484.

**Légende.** - « Or, à une époque qu'aucune tradition ne saurait fixer, mais qui ne doit pas être antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle ..., ...Le seigneur se décida à faire abattre les noyers majestueux qui formaient la longue avenue du château, atteints de vétusté, et ne donnant plus ni ombrage ni fruit, sauf un qui n'échappa pas à la hache des bûcheron « On allait attaquer son tronc à l'écorce rugueuse, quand tout à coup... on aperçut dans son sein, une statue de la Sainte Vierge tenant entre ses bras le Petit Enfant Jésus... » « Elle » mesure à peine 30 centimètres de haut et est un simple moulage en faïence de Nevers : preuve certaine que l'événement miraculeux est postérieur au XV<sup>e</sup> siècle... »



La statuette est sans doute de la faïencerie de Saint-Porchaire, près de Bressuire.



Informée de l'événement, la châtelaine transporta la statuette dans la chapelle. La famille conservait la permission renouvelée « d'y célébrer la sainte messe » datée du 20 mars 1684, signée de Mgr Hardouin, évêque de Poitiers. Le lendemain les ouvriers retrouvèrent la statue à la même place dans le noyer qu'ils voulaient fendre. Cependant, dit la légende, on voulut porter une seconde fois dans la chapelle la pieuse image ; mais le jour suivant, elle avait repris sur le noyer sa place d'honneur.

Il fut décidé que le bois serait équarri, et qu'on en ferait une croix, au sommet de laquelle on pratiquerait une niche pour y recevoir la vierge.

**Pèlerinage.** - Tout aussitôt le bruit de cet événement se répandit, à travers les épaisses futaies, dans tous les villages de l'heureuse paroisse d'Azay, et par toute la contrée. Un pèlerinage s'organisa ; ou plutôt il n'y eut pas un habitant qui ne vint dévotement s'agenouiller au pied de la croix de la Millanchère, et prier la benoîte Dame, sur son trône.

Victime des larcins, des pèlerins qui en prélevaient des morceaux emportés comme reliques et surtout des intempéries, la croix menaçait ruine. Pour en

prévenir la chute inévitable, le **comte Emile de Montjou**, propriétaire du château et du domaine de la Millanchère, prit le parti d'en faire ériger une autre en pierre, qui défierait la fureur des vents et la dent meurtrière des siècles.

Une très belle cérémonie eut lieu le dimanche 9 septembre **1877**, à l'occasion de cette nouvelle croix. Située sur les confins des deux paroisses d'Azay et d'Allonne, elle appartient rigoureusement à cette dernière ; voilà pourquoi les honneurs de la fête furent dévolus au vénérable curé, M Rousseau.

**Profanation.** – L'année suivante, en sortant, le matin, de sa maison, un fermier du château, dont on connaissait la dévotion particulière pour la croix et la madone, vit, au pas de sa porte, la statue vénérée, décapitée et toute mutilée. Tant fut grande la douleur du bon fermier qu'il résolut de quitter la ferme et de s'éloigner...

Les nobles châtelains ne furent ni moins émus, ni moins irrités à la vue de la statue brisée. Ils en recueillirent les morceaux, qu'un habile ouvrier parvint à coller solidement ; et bien que ceux qui ferment le bas de la robe et les pieds de la Sainte Vierge fissent défaut, rien n'eût empêché que l'on remette la statue sur son piédestal. Mais on ne se pressait pas, et pour cause. M de Montjou s'était aperçu que la piété des fidèles avait singulièrement baissée envers la croix de la Millanchère ; il en soupçonnait le motif, car il avait plusieurs fois surpris cette réflexion judicieuse, que Notre-Seigneur est mort sur une croix de bois, et non de pierre.

Il se résolut donc à ériger une nouvelle croix, toute en noyer, semblable à la première, au haut de laquelle on placerait la statue réparée, qui n'en serait, du reste, que plus respectable aux yeux de la population. Ce projet a reçu de l'autorité ecclésiastique une complète approbation.

Situation actuelle. – La croix projetée a-t-elle été dressée ? Qui pourrait nous renseigner ?

Si vous passez à la Millanchère venant d'Azay, vous verrez une croix de pierre au coin gauche du carrefour face à la ferme de M Richard, sur le territoire d'Allonne. La croix primitivement, de l'autre côté de la route, aurait été dressée par le grand-père de M Gilbert Richard. Elle contient une petite statue de la Vierge avec l'enfant portant la date de 1810. Elle est connue sous le nom de « Notre-Dame de Grand Bonheur » que, me suis-je laissé dire, l'on n'a jamais invoquée en vain.

Jadis les habitants du voisinage commençaient là, le Chemin de Croix du Vendredi Saint.

Copie intégrale (archives de Christian Niort)

\* \* \* \* \*

## - La Poupelière, paroisse d'Azay -

### Dictionnaire de Bélisaire Ledain,

*La Poupelière*, en 1463, en 1463.

*La Popellinière*, en 1549.

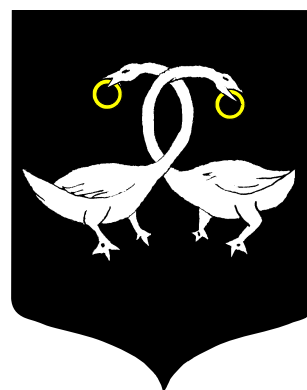
*La Poupelière*, en 1594, archives du château de la Barre.

Érigée en châtelainie en 1731 sous le nom d'Azay-Poupelière, relevant par appel du bailliage de Parthenay.

### Extrait du Dictionnaire des Familles du Poitou de Beauchet-Filleau

Les renseignements relevés par Beauchet-Filleau, viennent en grande partie des archives de Calixte de Tusseau, et de celles du château de la Barre, publiées par l'archiviste de la Creuse Alfred Richard, en 1868 à Saint-Maixent.

**Famille Darrot** ou d'Arrot - Blason : « de sable à deux cygnes d'argent affrontés, ayant leurs têtes contournées et les cols passés en sautoir, portant chacun dans leur bec un anneau d'or ». Sur le blason figurant à la clef de voûte de la chapelle Darrot de l'église Saint-Hilaire d'Azay, les anneaux d'or ne figurent pas.



Les branches cadettes ont porté l'écu entouré d'une bordure d'or, timbré d'une couronne de marquis et supporté de deux licornes.

### & I – Branche de la Poupelière.

La maison noble relevait du prieuré de Parthenay le Vieux.

1.- **Darrot Guillaume I<sup>er</sup>**, fut témoin d'un acte passé le 24 août 1402, d'après Dom Fonteneau. Il eut un fils Guillaume qui suit ...↓

2. - **Darrot Guillaume II**, écuyer, épousa **Louise Baudouin**, fille de feu Michel, juge châtelain de Parthenay. En 1448 il échangea quelques héritages avec les religieux de la Grenetière et, en 1453-1457, son épouse étant morte, il rendit aveu, au nom de son fils mineur Michel, qui suit ...↓, à la Sgrie de Vernay, pour l'hôtel de Vérines.

Blason Baudouin sieur de Leigné de Parthenay « d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 hures de sanglier, arrachées de sable, mirées et allumées de gueules »

\* \* \* \* \*

3. - **Darrot Michel I<sup>er</sup>**, écuyer, Sgr de Beaufoul et de la Poupelière. Il fut anoblit en juillet 1450 par lettres du Roi données à Montrichard, et servit comme armes du Sgr de Bressuire en 1467.

Il épousa en 1<sup>o</sup> noce le 2 mai 1457, **Catherine Grignon**, fille de Nicolas, écuyer, Sgr de la Péliissonnière, et de Jeanne Dubois. Deux enfants :

Blason Grignon de la Plissonnière, élection de Thouars « de gueules à 3 clefs d'or, posées en pal, 2 et 1 » *alias*, à la bordure d'or. Blason figurant en bordure de celui de la famille Darrot à la clef de voûte de l'église Saint-Hilaire d'Azay.

1<sup>o</sup> Louis, qui suit ...↓

2° Guillaume, écuyer, Sgr de Boisdannes, paroisse de St-Porchaire.

3° Marguerite.

En 2° noce, Michel Darrot épouse **Gillette Texier**, dont un fils, Guillaume Sgr de Boisdame veuf en 1512 chef, branche de la Fromentine, suit ...↓ & IV

Michel I° Darrot mourut avant le 20 mars 1471, date ou fut pourvu la curatelle de ses enfants mineurs devant le sénéchal de Pouzauges.

\* \* \* \* \*

4. - **Darrot Louis**, écuyer, Sgr de la Poupelinière, de Beaufoul et de Saint-Sauveur de Givre-en-May, servit comme archer au ban de 1491. Le 20 nov.1500, il partagea noblement la succession de son père avec son frère Guillaume, et reçut en juin 1513 un aveu pour une maison sise à St-Sauveur de Givre-en-May.

Marié en 1° noce à **Catherine Olivier** dont cinq enfants :

1° Michel **qui suit** ...↓

2° Antoinette, mariée vers 1520 à Jean de Cholet, écuyer, Sgr du Bois, partagea la succession de son père et mère le 1° nov.1535 et le 30 juin 1577.

Blason Chollet « burelé argent et azur à la croix de gueules alaisée »

3° Marie l'aînée, qui en 1535 était veuve de Jean de la Cour, écuyer, Sgr de la Bretonnière, paroisse de Viennay.

4° Marie la jeune, célibataire en 1535.

5° Anne, mariée à N. de Martenet, Sgr de Crespelle de Cerizay.

Etant veuf, Louis Darrot épousa le 3 mai 1493 **Perrette de Rorthays**, fille de Jean, écuyer, Sgr de la Durbelière, et de Marie Chenine ; Archives de la Barre.

Il décède avant le 1° nov. 1535, date du partage de sa succession. Louis Darrot, par des achats successifs, regroupe les tènements pour former des métairies. Louis Merle donne l'exemple de la création de l'Educadière qui se transformera en métairie après cent ans de tractations.

Blason de Rorthais « d'argent à 3 fleurs de lys de gueules ; à la bordure de sable besantée d'or » Blason visible accolé à celui de la famille Darrot

La famille de Rorthais conservera jusqu'à la Révolution le titre de Seigneur de la Poupelinière. Marie-Anne-Augustine de Rorthays, fille de Louis-Augustin, Chev. Sgr de la Poupelinière et de Marie-Marguerite Hallouin, Louis-Gabriel Le Maignan. Marie-Anne de Rorthays mourut à Nantes sur l'échafaud le 8 avril 1797.

Louis Darrot participe à la reconstruction de la nef de l'église Saint-Hilaire d'Azay-sur-Thouet. De style gothique, la partie nouvelle du début du XVI° siècle, habille la partie romane plus ancienne, au niveau du chœur et des absides. A la clef de voûtes de deux chapelles, nous voyons le blason de la famille Darrot, avec ceux des alliances familiales, antérieures à 1523.



Le petit blason ci-dessus est sans doute le plus ancien.



\* \* \* \* \*

5. - **Michel Darrot II**, écuyer, Sgr de la Poupelinière, St-Sauveur, la Touche-Blenet, etc. Il fut nommé par René d'Escoubleau, écuyer, Sgr de Sourdis, l'un de ses exécuteurs testamentaires 23 oct.1573.

En 1° noce il épouse : le 13 novembre 1523, **Madeleine Béchillon**, fille de Jacques, Ec, Sgr d'Irleau, et de Louise Royrand dont 5 enfants connus :

Blason Béchillon « d'argent à la fasce de sable, fuselée de 3 pièces »

1° René **qui suit ...** ↓

2° Louis, Chevalier de l'Ordre de St-Jean-de-Jérusalem, reçu en 1552, devint commandeur de l'Isle-Bouchard. Denis Généroux, notaire à Parthenay, en 1573, note dans son journal « le 25 mai fut enterré à Azay, frère Loys d'Arrot, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de l'île Bouchard, frère cadet du seigneur de la Poupelinière. Ce fut grand dommage, tous les deux étant gens de bien ».

3° Jacques, Ec. Sgr de la Darrotière, partagea la succession avec son frère René, la succession de leurs père et mère, le 4 mars 1562. Il mourut sans postérité à la Péliissonnière, paroisse de Fenioux, et fut inhumé le 18 nov.1569.

4° Jean, rapporté au **& II. - branche de la Boutrochère**

5° Madeleine Dame du Thay (Thénezay), décédée avant le 21 sept 1591 ; plus neuf autres filles dont le sort n'est pas connues, selon les archives de la Barre.

En 2° noce, Michel Darrot, épouse le 12 mai 1548, **Louise Estivale**, veuve de Léon de Lusivert, Ec. Sgr de la Cononière (Pamproux), qui lui apporta la terre de la Touche-Blenet, dont il rendit aveu au Sgr de la Flocellière le 23 juin 1550.

Blason Estivale Sieur de la Gueffrie « de gueules au sautoir d'argent cantonné de 4 trèfles de même »

**Louise Estivale fit bâtir, vers 1550, Notre-Dame de l'Agenouillée dont l'histoire a été écrite par l'abbé Rosière, de Poitiers.**

\* \* \* \* \*

6. - **Darrot René** Ec. Sgr de la Roche-Blenet, la Poupelinière, St-Sauveur de Givre-en-May, la Courillière, Breuil-Barret, etc. il partagea la succession de ses père et mère avec Jacques son frère le 4 mars 1562, et avec Jean, son autre frère, le 26 nov.1585. D'après un arrêt de la cour de Poitiers du 24 janv.1566, René était en discussions avec le prieur de St-Sauveur, chanoine de Luçon, et le curé de St-Sauveur, au sujet de certaines dîmes qu'ils revendiquaient.

Le 12 mai 1548, le même jour du 2° mariage de son père, il épousa Jacquette de Lusivert, *alias* **Luzières**, fille de Léon, Ec. Sgr de la Connolière ou Cornillière, et de Louise Estivale, seconde femme de son père. Cinq enfants :

1° Léon, écuyer, vivant vers 1592 et mort sans hoirs.

2° Charles **qui suit ...**↓

3° Guyonne, Dame de la Haye et de Saint-Sauveur, mariée le 17 sept. 1571 à Jacques de la Haye, Ec. Sgr dudit lieu. Elle reçut un aveu de Jean de la Coussaye pour Champtibaut, le 11 juil.1603, comme Dame de St-Sauveur Givre-en-May

4° Madeleine, mariée, d'abord à Abel Viault, Sgr du Breuilhac, puis à Jacques Bonnin, Ec. Sgr du Plessis-Asse.

5° Marguerite, mariée vers 1570 à Philippe Bonnet, Ec. Sgr du Breilhac. Les trois sœurs partagèrent avec Charles la succession de leur frère Léon.

Le 17 janvier 1591 a lieu l'inventaire de la maison noble de la Poupelinière dont l'un des témoins est Guillaume Gentilleau, à cette époque marié à Nicole Allonneau.

\* \* \* \* \*

7. - **Darrot Charles**, Ec. Sgr de la Poupelinière, dont il rendit aveu en **1592-1611**, possédait le fief de Beaumont, sise paroisse de Fontenay-le-Comte, et tenu du Roi à foi et hommage lige et au devoir de rachat. Le 25 août 1592, il avait reçu, comme Sgr de la Poupelinière, un aveu de François Dreux, Ec. Sgr de Barrou. Il possédait en 1601 quelques héritages dans les terres de la Motte-Couppoux et la Motte-Brisson.

Il épouse le 21 juin 1593 **Marie Bodet**, fille de Jean, Ec.. Sgr de la Marterie, et de Catherine de Frondeboeuf. Nicolas Bodet, était aussi le seigneur de la Garrelière, paroisse de Neuvy, relevant de la Châtellenie d'Airvault. La Garrelière est possédée de 1591 à 1706, concurremment par les familles Darrot et Gabriau.

Blason Bodet « d'azur à une épée d'argent posée en pal, et à la fasce de gueules brochant sur le tout »

Charles Darrot bâtit le château actuel de la Poupelinière en 1593. Il consentait une rente annuelle de 24 boisseaux de seigle au curé de la paroisse.

Il fut inhumé dans l'église d'Azay le 2 avril 1611. Sa veuve rendit aveu le 3 juin 1611 au marquisat d'Airvault. Ses enfants mineurs eurent pour curateur René Darrot, Seigneur de la Boutrochère. Neuf enfants :

1° Claude-Uriel **qui suit ...**↓

2° Charlotte qui vivait en 1620.

3° Renée, religieuse à cette époque.

4° Madeleine vivait en 1636.

5° Charles, Ec. Sgr de la Poupelinière qui vivait en 1656.

6° Jacques Darrot Ec. Sgr de la Haye, branche de la Haye et de la Touche-Paris, paroisse de Scillé.

\* \* \* \* \*

8. - **Darrot Claude-Uriel**, Ec. Sgr de la Poupelinière, la Darroterie, Boisdayré, etc...En 1646, il possédait quelques terres dans la Sgrie de la Forêt-sur-Sèvre et est qualifié, dans un aveu qu'on lui rendit le 14 avril 1650, chevalier de l'ordre du Roi.

Il épouse le 7 janvier 1622, **Marguerite d'Illiers**, fille de Elizée, Chevalier de l'ordre du Roi, Sgr des Radrets en Vendômois, et de Marie-Anne-Marguerite de la Vauve, dont il eut René-Elisée **qui suit ...**↓

Blason Illiers « d'or, à 6 annelets de gueules posés 3, 2 et 1 »

Claude Darrot, construisit la chapelle Saint-Claude, non loin de la Chapelle de Notre-Dame de la Genouillée, et la bénédiction en fut faite le 6 juin 1648 par Antoine Sabiron, curé d'Azay.

En 1650, il achète l'Ecudatière et la Mortière de Françoise Garnier.

\* \* \* \* \*

9.- **Darrot René-Elysée**, Chev. Marquis de la Poupelinière, Chambes, les Radrets, etc...embrassa (?) l'état militaire, fut nommé capitaine de cheveu-légers par brevet de 1667, et mourut au service pendant la campagne de Flandre en 1672.

Il épouse le 9 janvier 1656, **Thérèse Charron**, fille de Jacques, Sgr de Vilerbon, qui devenu veuve, acheta la terre et marquisat d'Airvault, saisie réellement sur Jean Ysoré, Marquis de Pleumartin, et obtint des lettres patentes du mois de juin 1678 donnée à Saint-Germain-en-Laye, en confirmation de celles de 1660.

Blason Charron « de gueules au chevron d'or, 2 étoiles d'argent en chef et un chat accroupi en pointe »

Blason Ysoré de Pleumartin « d'argent, à 2 fasces d'azur » alias « d'argent à 2 fasces de gueules, au lambel d'azur »

Darrot René-Elisée reprend, en 1670, à la suite d'un procès pour faillite, le fief de la **Caillerie** de Secondigny ayant appartenu à la famille Landerneau.

1° Jacques Claude **qui suit ...**↓

2° Henri-Charles, qui vivait en 1665.

\* \* \* \* \*

10. - **Darrot Jacques-Claude**, Chevalier, Marquis de la Poupelinière et d'Airvault, et Sgr des Radrets, Chambes, la Rousselière. Il fut cornette d'une compagnie de cheveu-légers de la garde du Roi et était en 1678 capitaine au régiment de Livry. Il rend aveu de la Poupelinière en 1683.

Il épouse 2 juin 1680 **Louise-Françoise Laugeois** d'Imbercourt, fille de Jacques, secrétaire du Bois, et de Françoise Gosseau.

Il décède Jeune, vers 1684. Sa veuve se remarie en janvier 1690, à Anne-Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, vice-amiral et maréchal de France, le glorieux vaincu de la bataille de la Hague :

1° Jean-Baptiste **qui suit ...**↓

2° Marie-Louise, sœur du dernier marquis d'Airvault, épouse le 17 juil.1704 ou 1707 Auguste **Poussard** Comte du Vigean. Elle décéda le 12 juil.1718, et ses enfants héritèrent du marquisat d'Airvault.

\* \* \* \* \*

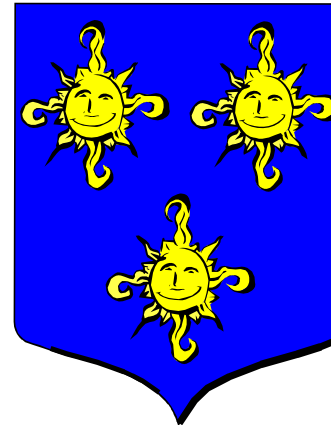
11. - **Darrot Jean-Baptiste**, Chev. Marquis de la Poupelinière et d'Airvault. Il vendit sa terre de Chambes en Angoumois au sieur des Fontenelles. Il a été officier dans le régiment du Roi. Marié le 22 mai 1730 à Marie-Anne **Laurence Messageot**, il mourut sans postérité, le 2 sept.1740, et ses neveux héritèrent de ses biens.

Fin de l'extrait du dictionnaire de Beauchet-Filleau, suite à partir de la monographie d'Airvault de Henri Beauchet-Filleau.

- **1740, Auguste Poussard**, chevalier, comte du Vigean, et baron de Moing, devient Sgr de la Poupelière, et d'Airvault à cause de son épouse **Marie-Louise Darrot**, sœur de Jean-Baptiste. Ils vivront au château d'Airvault. Elle † le 26 juillet 1722. Leur fils unique Bertrand-Anne † 1741, sans hoirs.

Les biens sont partagés entre les tantes de la famille Poussard dont l'héritière Louise qui suit ...↓

Blason Poussard, du Vigean « d'azur à 3 soleil d'or » Le dessin du soleil est de fantaisie.



- **1731, Louise-Françoise Poussard** du Vigean, fille d'Auguste marquis d'Airvault et de Marie-Louise Darrot, dame de la Poupelière, épouse le 25 mars, **Gabriel-Joseph du Chilleau**, dit le marquis Duchilleau, baptisé le 31 janv.1693, fille de François, marquis Duchilleau et de Marie-Céleste Regnault.

La famille du Chilleau vit au château d'Airvault. Nous voyons un procès en 1766 avec l'abbé d'Airvault sur les « Honneurs à rendre au seigneur d'Airvault »

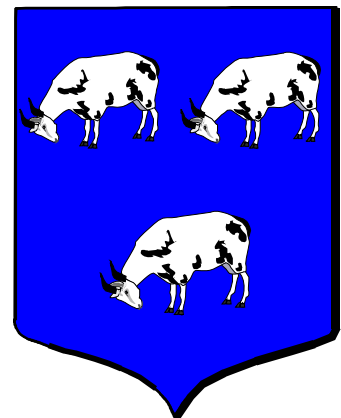
Leur fils Marie-Charles qui suit ...↓

\* \* \* \* \*

- **1763, Marie-Charles du Chilleau**, Chilleau, Chevalier, fils de Gabriel, Marquis d'Airvault, mestre de camp de cavalerie, commandeur de Saint-Louis, seigneur de la Poupelière, gouverneur de Saint-Domingue et des Iles sous le Vent. Il épouse le 29 janv.1761, **Jeanne Barton**, fille de Pierre, Sgr de Montbas, puis devenu veuf, il épouse le 7 sept.1777, **Jeanne de Montulé**. Le roi Louis XVI a honoré ce dernier mariage Il est mort néanmoins sans postérité. Son domaine du Chilleau à Vasles échut aux de la Roche-St-André, avant de passer aux Tardieu, etc. jusqu'à la famille Audouin.

Blason du Chilleau du Vigean « d'azur à trois moutons d'argent paissant deux et un, accornés et mouchetés de sable »

En son absence, la Poupelière est louée le 10 décembre 1756, pour un bail annuel de 5.500 livres, au fermier général **Alexandre Barangier**, sieur de la Vergne, et Marie Boudet son épouse. Important personnage, il fait fortune en gérant les 19 métairies, et 8 borderies, soit plus de 1.000 hectares, dépendant de la seigneurie (Louis Merle).



La seigneurie possédait aussi 6 moulins, à vent et à eau, d'un bon rapport. (Jacques Péret, pages 75, 89)

Alexandre Barangier réinvestit sa fortune en achat de bestiaux. Il possédera pour 30.000 livres de cheptel qu'il loue aux métayers, augmentant ainsi son capital en spéculant sur les ventes. A la fin de son bail général en 1773, la plupart des métayers des domaines de la seigneurie lui sont redevables de sommes importantes, de 400 à 1.200 livres, transformées en obligations notariées de sommes équivalentes.

La famille du marquis du Chilleau possédait aussi une petite seigneurie en sortie de Saint-Loup, route d'Airvault, portant le nom de Popelinière ou Poupelière.



En 1744, Charles Jacques Darrot était aussi nommé seigneur de la Poupelinière d'Azay. Charles Darrot † 10/12/1772

\* \* \* \* \*

- **1784, Marie du Chilleau** vend le 25 septembre, le domaine de la Poupelinière, ainsi que la Châtellenie d'Azay, à **Jean Rageau**, originaire de La Mothe-Saint-Héray, négociant à la Martinique, pour 160.000 livres. Le 1<sup>o</sup> janv.1785, il vend le marquisat d'Airvault à M. René de Richeteau, capitaine de cavalerie, Sgr. de Moiré et Dame Henriette Chasteigner de Rouvre.

Eléonore Rose-Charlotte de Richeteau, transmettra le château d'Airvault ainsi que celui de Moiré à son gendre à Calixte de Tusseau qui a ordonné les archives.

Cherbonneau succède à Barrangier, comme fermier général.

- **1803**, naissance à la Poupelinière, de père inconnu, de Louis Chabaudy. Condisciple, puis ami d'Antoine Baugier, il fut, avec celui-ci, un des chefs du parti libéral et républicain dans les Deux-Sèvres sous la monarchie de juillet. Maire provisoire de Niort en 1848, il se porta sans succès candidat aux élections de 1849 à l'Assemblée législative, et le régime impérial ne lui ménagea pas dans la suite, les tracasseries. Il décède en 1875. (S.H.S.D.S. 2<sup>o</sup> série Tome VIII N<sup>o</sup>4 1975)

- **1804**, décès à la Poupelinière de Jean-Baptiste Rageau.

Au début du XIX<sup>o</sup> siècle, la Poupelinière devient la propriété de M<sup>e</sup> Reverdy, notaire à Parthenay puis après séparation d'une partie des terres, à M Jamain qui la revendra en 1925 à M. Jarriault, de Secondigny.

\* \* \* \* \*

## Domaine de la Poupelinière,

Louis Merle dans son livre, « la Métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin de Moyen Age à la Révolution », explique la transformation des petites borderies, en métairies, et la concentration de ces domaines entre les mains de nobles opiniâtres, en contact permanent avec les exploitations. La formation par petits achats successifs sur un siècle des métairies de la Cadouarie et de la Mortière, paroisse de Secondigny est exemplaire.

A son apogée, le fief de la « Poupelinière » comptait 19 métairies.

Les supports d'une bretèche accrochés à la muraille, face à l'étang, une fenêtre de la chapelle, les restes de l'habitation seigneuriale et l'étendue des communs, témoignent de l'importance du château où vécurent plusieurs générations de ces gentilshommes campagnards que furent-les Darrot.



Autrefois entouré de douves profondes, le manoir possédait, il n'y a pas si longtemps encore, en 1966, une tour-porche surmontée d'une chambre de guet et que fermait un pont-levis.

Nous lisons dans le Courrier de l'Ouest de février 1966 :

*« Les ouvriers de l'Entreprise Denizeau d'Azay, procédait à la démolition d'une écurie attenante au côté droit de la tour-porche. Ils n'avaient rien remarqué d'anormal. Mais, vers 10h30 le vendredi 11 février, quelques minutes après le « bang » d'un avion à réaction, le fermier M.Ragon, qui se trouvait dans la cour, constata la chute de moellons cependant que s'écartait dangereusement la voûte du portail. L'effondrement de la partie gauche motiva peu après, pour d'évidentes raisons de sécurité, un début de démolition côté cour. Telle quelle, la tour-porche de la Poupelinière risque de s'effondrer au moindre coup de vent. Sa reconstruction, ne peut se faire sans des frais considérable. Demain, la vieille tour, dont ceux qui portent quelque attachement aux choses du passé, regretteront la disparition, ne sera plus qu'un souvenir ». Deux photos sont jointes à cet article de journal.*

\* \* \* \* \*

## Château de la Pouplinière, Bis



Le nouveau château situé 500 mètres avant l'ancien Domaine a été construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le style de La Belle Epoque par la famille Reverdi notaire à Parthenay qui le revendra à la famille de magistrats Schimtz-Cormier. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle le petit château changera de nouveau de propriétaire.

\* \* \* \* \*

## La Boutrochère,



**Cossin Etienne**, Sgr de la Boutrochère, est le fils puîné de Jacques et de Catherine Buignon. Il se marie 2 fois. **Marie Belluteau** 2<sup>o</sup> épouse dont Michel qui suit ...↓

**Cossin Michel**, Sgr de la Boutrochère, la Mothe-d'Ardin et des Caquetières, épousa avant 1561, **Madeleine Garnier**, fille de François, et de Charlotte Berland. Le 21 septembre 1571, Michel fit un échange avec Jean Darrot. Il fut inhumé, croit-on, en l'église de St-Martin du Fouilloux.

Blason Cossin de la Boutrochère « d'or à 3 têtes de milan de gueule, 2 et 1, accompagnées d'une hure de sable en abîme »



### & I – Branche Darrot de la Boutrochère (*Boutherochière*).

6. - **Darrot Jean**, Ecuyer, Sgr de la Boutrochère, d'Azay, fils puîné de Michel, et de Madeleine Béchillon (5<sup>o</sup> degré & I), servait comme homme d'armes dans la compagnie du sieur de Batrece, chambellan du Roi, le 6 oct.1567, sous le nom de *Boupinier*. Il fit divers échange à la Boutrochère le 21 sept.1571 et le 16 fév.1575.

Il épouse le 11 avril 1569 **Marie Théronneau**, fille de feu Jacques, Ec. Sgr de la Traverserie ou Traversaye (près des Herbiers, Vendée) et de Antoinette et de la Boucherie, qui agissait comme sa veuve le 31 oct.1594. Il décéda avant 1585.

1<sup>o</sup> Léon qui suit ...↓

2<sup>o</sup> René, qui n'est pas cité dans l'acte de 1594.

Blason Théronneau « de gueules à la fasce d'argent, à trois besants du second, 2 en chef et 1 en pointe »

7 - **Darrot Léon**, Ec. Sgr de la Boutrochère, était en 1585 sous la tutelle de son oncle René de la Poupelière. Le 24 avril 1591, il rend aveu, en son nom, à Pierre Gabriau, Sgr de Rarfonds, à cause de son fief de la **Garrelière de Neuvy**.

Le roi Louis XIII accorde le 23 mars 1619, au Sgr de La Boutrochère le droit de lever une compagnie de 100 hommes de pied. Il est dit capitaine d'infanterie.

Il épouse le 17 nov.1611 **Renée des Francs**, fille de Jacques Sgr de la Bretonnière et de Marie de Tusseau.

Léon Darrot décède le 12 oct.1625. Un fils René qui suit ...↓

Blason des Francs « d'argent à 2 fasces de sable »

8. - **Darrot René 1°**, Ec. Sgr de la Boutrochère, dit fils unique dans sa curatelle de 1632. Il rend hommage le 30 mai 1634 de la borderie de la Contantinière au Sgr d'Azay. Pendant la fronde, il fut nommé capitaine le 16 mars 1649 par les Princes Le 16 mars 1649, il lève une compagnie de cheveu-légers de 50 maîtres, pour joindre au régiments du comte de Laval, fils du duc de La Trémoille. Il meurt le 15 avril 1652.

Il épouse le 10 février1638 **Jacqueline Garnier**, fille de Pierre Sgr de Féneroy, Vieux-Viré, etc., et de Suzanne Gouffier qui se remaria en 1653 à **Jacques de Vieux**, Sgr de Monguimier. Sept enfants :

1° **René** qui suit ...↓

2° Marguerite °28 fév.1639, mariée d'abord à René-Louis Richier, Sgr de la Faye, puis à Pierre Le Tourneur, Sgr de Biars. Veuve en 1677.

3° Louise-Hélène, née en 1646, mariée le 7 sept 1688 à René Bonnin, Ec. Sgr de Denezay, fut inhumée le 30 déc.1692, sans postérité connue.

4° Marie-Jacquette, mariée le 29 juil.1687 à René Bonnin, Sgr du Plessis-Asse, frère du précédent, d'où René Bonnin † 17 fév. 1714 sans postérité.

5° Jean 6° Léon. 7° Pierre. 8° René Catherin, fils naturel.

Blason Garnier « d'azur à 3 roses d'argent, tigées, feuillées de sinople »

- **1652**, lors des obsèques de René d'Arrot, douze livres furent dépensées pour la confection de trois douzaines d'armoiries (sans doute une litre funéraire). L'année suivante, 22 prêtres assistaient au service anniversaire et un sou fut remis à chacun des huit cents pauvres qui se présentèrent à l'issue de la cérémonie. La veuve du défunt, née Jacqueline Garnier, non moins soucieuse d'assurer son salut éternel, demanda, par testament, qu'il soit célébré pendant un siècle vingt messes par an, à son intention, à Azay et autant à Parthenay, par les Cordeliers et les Capucins et qu'à l'occasion de son service anniversaire trois setiers de seigle soient distribués aux indigents.

**1656**, Jacques de Vieux, Chev., Sgr de Monguymier et Jacqueline Garnier sa femme (veuve de René Darrot) qui assuraient la curatelle transmet ce droit à Claude Darrot pour les enfants mineurs

9. - **Darrot René II**, Ec. Sgr de la Boutrochère, rendit aveu du fief des Amandiers Saint-Pardoux le 3 juillet 1655. Il épouse le 19 août 1673 (Vincendeau, notaire à Secondigny) sa cousine au 4° degré **Marie-Madeleine Darrot**. Il mourut en 1687. Enfants:

1° Jacques-Claude qui suit ...↓

2° René, Ec., cornette de dragons du régiment de Belle-Isle, qui testa le 27 sept 1708 en faveur de son frère aîné et de sa sœur.

3° Marie-Anne-Jacquette, née en 1676, elle épouse le 25 mars 1711 Jacques de Vasselot, Marquis d'Anne-Marie et décède le 11 janv.1739 à Jazeneuil Vienne. Armoiries Vasselot « d'azur à 3 guidons d'argent à la lance d'or ferrée d'argent »

4° Madeleine, religieuse à Ste-Croix de Poitiers dès le 9 fév.1697, date du testament de sa mère.

**1687**, 13 février, testament de René Darrot demandant à être enterré dans l'église St-Hilaire d'Azay-sur-Thouet. Le 27 mars inventaire du mobilier de la Boutrochère (Archives de la Barre, A 67, papier).

Blason Darrot « deux cygnes affrontés, ayant la tête contournée et le cou entrelacé, tenant dans leur bec un anneau » timbré d'une couronne de marquis et supporté par deux licornes. (Archives de la Barre A 70)

**1697**, 9 février, Testament de Marie-Madeleine Darrot, par lequel elle ordonne que le jour de son enterrement, et aux service de quarantaine, il soit dit 20 messes à Azay, et autant à Parthenay par les cordeliers et les capucins ; que chacun de ces jours, deux setiers de blé soient mis en pain pour les pauvres, et que pour le service du bout de l'an trois setiers soient convertis en farine. Elle ordonne à ses enfants de payer une rente de 20 livres à leur sœur, religieuse aux filles de Sainte-Croix, à Poitiers.

10. - **Darrot Jacques-Claude**, Chev., Sgr de la Boutrochère, de la Petitière et d'Azay-sur-Thouet. Le 15 déc.1713, il rendit hommage, à Secondigny, des terres de la Petitière et de la Michelière, paroisse de Secondigny.

Il avait épousé le 6 déc. 1697 (Pallu, notaire à St-Loup) **Louise-Gabrielle de Tusseau**, fille de Henri Sgr des Maisontiers et de Elisabeth-Marie Robert. Il meurt le 8 mai 1741. Un fils unique Joseph-Charles-Jacques ...↓

**1701**, 22 avril Donation mutuelle de tous leurs biens entre Jacques-Claude Darrot, écuyer Sgr., de la Boutrochère, et Louise de Tusseau sa femme (Archives de la Barre A 74, parchemin). **1706**, 17 sept, testament de Louise de Tusseau ( A 77, papier ), et le 1708, 27 sept, testament de René Darrot, cornette du régiment, t de dragons de Belleisle, par lequel, il partage ses biens entre son frère aîné et sa sœur.

11. - **Darrot Joseph-Charles-Jacques**, Chev. Sgr de la Boutrochère, de la Petitière et de Chézelles en Touraine. Baptisé à St-Hilaire d'Azay-sur-Thouet le 14 juil.1705.

Il fut maintenu noble avec son père le 30 mars et 5 septembre 1715, confortant les accords de Charles Quantin Sgr de Richebourg, puis ceux de Charles Colbert en 1665. Ils portent pour armes « de sable arondy d'or et deux signes d'argents accolés, membrés et becqués d'or

Il avait épousé le 22 mai 1734 (Burriion et Taffoireau, not. à Parthenay) Marguerite-**Louise-Elisabeth Legier** de la Sauvagère (Vautebis), fille de Pierre-Louis, Chev. Sgr de la Sauvagère, la Barre, etc. et de Elisabeth Buignon. Six enfants suite ...↓

Blason Légier de la Sauvagère « d'argent à 3 roses de gueules, feuillées de sinople, posées 2 et 1 »

1752-1753, Procédure et sentences relatives à la séparation de bien obtenue par Louise-Elisabeth Légier, contre Joseph-Chales-Jacques Darrot, Chevalier son mari (Archives de la Barre, A 88, 19 pièces).

Il rendit aveu de la Petitière et de la Michelière le 17 juin 1755.

Il mourut le 10 déc.1772, à 38 ans, dans sa maison de la rue de la Citadelle, registres de Sainte-Croix de Parthenay.

**1773**, 6 décembre, Délaissement de ses biens par Louise Légier. Après estimation de tous ses biens, partage en est fait, et il revient à l'aîné pour son quart des biens nobles, et le cinquième des roturiers, 37 200 livres et à chacun des quatre autres enfants, 8 815 livres.

**1789**, 25 décembre, décès à Parthenay de Louise Légier de la Sauvagère, épouse de Joseph-Charles-Jacques Darrot.

**1792**, 1<sup>o</sup> septembre, partage de la succession de Marie Légier, veuve de Pierre de Sanzay et mère de Louise Légier. La famille Darrot de la Boutrochère hérite du château de La Barre, de plusieurs moulins, des bois, et de nombreuses terres dans le canton de Ménigoute.

\* \* \* \* \*

## **Famille Darrot et la Révolution,**

En 1773, après le décès de leur père, les cinq enfants vivants ont à se partager 72.460 livres. La somme aurait été avantageuse pour un seul héritier, elle aurait fourni un revenu de 3.500 livres environ, fort appréciable pour un homme de Gâtine. Mais le partage a un effet réducteur et inégal :

- **1<sup>o</sup> Marie-Rose**, née le 18 janv. 1737, morte jeune.

- **2<sup>o</sup> Joseph-Charles-Jacques Darrot**, Sgr de la Boutrochère, la Barre de Menigoute, né le 25 nov.1738, registre de Sainte-Croix de Parthenay

Il servit comme garde-marine à Rochefort et obtint du Roi, le 25 fév.1782, la permission de se retirer dans ses foyers.

Fils aîné des enfants, il reçoit 37.200 livres, ses deux frères et ses deux sœurs n'ont chacun que 8.815 livres. Il rend aveu le 17 juin 1775 pour la **Petitière** et la Michelière de Secondigny Il décède sans alliance en son château de la Barre, le 25 novembre 1805 (4 frimaire An XIV) Le partage de ses biens a lieu le 7 juin 1805. Parmi les biens les plus importants figure la Petitière, La Barre, la Boutrochère et un dizaine de métairies, moulins ou borderies.

- **3<sup>o</sup> Marie Darrot**, dit le Comte Darrot, né le 8 déc.1739, fut baptisé le 10 à Ste-Croix de Parthenay.

Entré comme volontaire dans le régiment d'Orléans Infanterie le 10 avril 1762, il fut nommé enseigne dans ce corps le 23 mai 1762. Réformé à la paix en 1763, il devint lieutenant de la compagnie de Lestrade, dans le régiment des recrues de la Généralité de Poitiers.

Après diverses campagnes militaires, il émigra en Allemagne en 1791. Il reçut à Munich le brevet d'une pension de 900 livres. Il rejoignit en 1792, l'armée de Condé et y servit dans la cavalerie noble jusqu'en 1794. Il fit les campagnes de 1795-1796-1797, et est grièvement blessé de quatre coups de sabre à la tête, il obtint le 5 janv.1797, une commission de lieutenant-colonel.

Rentré en France il fut nommé en 1808 chef de bataillon dans la garde nationale de Parthenay. L'un des derniers Darrot, chevalier, lieutenant-colonel de dragon, en retraite à son retour d'émigration, décède à Parthenay, sans alliance, le 15 janvier 1834 à l'âge de 94 ans, après avoir fait un lègue important au curé de Sainte-Croix pour les pauvres de la paroisse.

- **4<sup>o</sup> Julie Catherine Darrot** est née le 18 août 1741 à Azay. Elle est admise dès 1748, avec une dot de 3.000 livres à l'Ecole de Saint-Cyr créée en 1686 par Madame de Maintenon, pour les familles nobles de province sans beaucoup de ressources. Le 9 mars 1766, elle épouse un veuf de vingt son aîné, Antoine Ricouart, **Comte d'Hérouville**, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général d'infanterie, gouverneur du Fort Barreau.

Le 25 février 1780, le comte d'Artois, ne tenant pas à s'occuper du comté de Secondigny, l'engage, par acte à Julie Catherine Darrot, comtesse d'Hérouville, moyennant une rente annuelle de 6.300 livres ; cet acte fut confirmé par arrêt du conseil du 11 juillet 1780.

La comtesse habite au faubourg Saint-Germain à Paris. Elle nomme son représentant, le chanoine **Jacques Bazile**, syndic du chapitre de Sainte-Croix de Parthenay Pierres Arches note « On comprend maintenant pourquoi la comtesse d'Hérouville s'est tant intéressée au comté de Secondigny où sa famille a possédé des fiefs. »

Blason Ricouard d'Hérouville « d'azur à l'ombre de soleil d'or, au chef chargé d'un lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules ».

### **La dernière Comtesse de Secondigny décède le 25 mars 1797.**

An VII, lettre de Jacques Bazille adressée à Jacques Darrot « *Le 5 germinal An V est morte madame d'Hérouville ; elle était très malheureuse, ses biens étant sous séquestre, elle ne mangeait que des pommes de terre, sans beurre ni sel, et était forcée de travailler pour vivre* » Archives de la Barre, tome I page 51

- **5 René Marie Darrot**, Vicomte de la Barre, °7 février 1749 et baptisé à Ste-Croix de Parthenay le 27 sept.1751.

En 1772, il est Lieutenant à la légion de l'Ile-de-France, , aide maréchal général en chef des logis à Saint-Domingue et colonel en second des volontaires étrangers de la marine. Notons : « ...n'a jamais joint son corps et a été nommé colonel à Saint-Domingue dès 1774, sans passer par le grade de capitaine ». Il est âgé alors de 25 ans. Il doit cet avantage au comte d'Hérouville, son beau-frère...

En 1778, il part pour l'Amérique sur la frégate *La Nymphe*, comme colonel d'infanterie de marine. En 1779, il pris part avec succès à une expédition contre les Anglais, et revient en France pour recevoir la croix de Saint-Louis.

Il repart pour l'Amérique avec le corps de Rochambeau. Commandant en second de la Grande-Terre en Guadeloupe, gouverneur de Tobago le 19/17/1783, puis commandant en second de la Guadeloupe en 1786.

En 1787, René Marie fait la remarque suivante à son frère aîné nom encore marié : « *Au train où nous allons, le nom Darrot finira avec nous et vous êtes le seul qui avez des reproches à vous faire à cet égard, les cadets n'étant pas assez riches pour se marier* » Pierre Arches (Fonds de la Barre)

En 1790, le 1<sup>o</sup> juillet il est nommé Maréchal de camp. Il assure en juillet 1792 le commandement de l'île.

En 1792, après un simulacre de combat, il se retire à la Trinité.

Après avoir émigré, il revint en France en l'en X (1802) et fut nommé à la Restauration maréchal de camp et Chev. de St-Louis. Il fit son testament le 10 janv.1821, et mourut après, laissant sa propriété de la Barre à son filleul Marie-René Chastenet de Puysegur.

- **6<sup>o</sup> Marie Elisabeth Darrot**. Elle serait née le 14/09/1735. Restée célibataire, en grande difficulté sous la terreur ; elle épouse le 23 floréal an II (12 mai 1794), **Jacques Bazile** (°14/10/1735), alors juge de paix, âgé de 59 ans. Ce mariage blanc, arrangé sous la terreur, avec un ancien ecclésiastique, a permis de sauver une aristocrate. Elle partagea avec ses frères Marie et René-Marie, la succession de leur autre frère Joseph-Charles le 7 juin 1806. Elle est décédée à Poitiers le 22 mars 1813.

\* \* \* \* \*



## Archives

Les frères Darrot, célibataires, propriétaires qu'ils vendent en usufruit à la famille Parthenay, finissent leurs jours en 1821 en leur château de la Barre, paroisse de Menigoute. C'est au château de la Barre qu'à été mis à jour, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un véritable trésor d'archives. L'inventaire a été établi et publié par Alfred Richard en 1868

L'Etat civil de Menigoute contient les derniers actes de la famille Darrot.

Ces archives d'une lecture sans doute difficile sont visibles aux archives départementales, Médiathèque de Niort, après consultation du livre de Alfred Richard.

\* \* \* \* \*

Nota : ne pas confondre avec les fiefs de la Poupelière ; paroisse de Surin, familles Boujeu et Houmeau et celui de la paroisse de Faye qui dépendait de Surin.

Le Dictionnaire de Beauchet-Filleau note l'existence d'autres branches cadettes Darrot, issues de la Poupelinière : Branche de la Haye ; Branche de la Fromentinière Branche de l'Huilière (Chavagnes Vendée) et Branche de la Chaboterie.

\* \* \* \* \*

## - Notre-Dame de l'Agenouillée -

En des temps lointains, vivait, à en croire la légende, au manoir de la Poupelinière une pieuse châtelaine. Inépuisable était sa générosité envers les pauvres gens, à cette époque, forts nombreux.

Un 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, se rendant à la messe à Azay, elle rencontra une pauvre femme se mourant d'inanition. Elle la conduisit dans son château et la laissa aux soins de ses servantes qui, après l'avoir réconfortée, la pourvurent de vivres pour plusieurs jours.

Alors qu'elle reprenait le chemin de l'église et fort marrie d'avoir manqué le début de l'office, elle vit la Vierge, soudain lui apparaître alors qu'au clocher d'Azay tintait l'élévation.

A la Poupelinière, tout près de l'endroit où s'était déroulé le prodige, la châtelaine fit ériger un oratoire. Elle le dota d'une piéta, en granit peint, devant laquelle le sculpteur la représenta à genoux, d'où son nom de l'Agenouillée.

Une première chapelle avait été construite, vers 1550 dans son château par Louise Estivale qui épousa en seconde noce Michel Darrot, Sgr. de la Poupelinière.

Plus tard, on bâtit une modeste chapelle, au nord de la route actuelle, dans la propriété de la Chapellerie, en face de la nouvelle chapelle

Déjà très fréquenté avant la Révolution, le pèlerinage reprit avec plus d'ampleur encore au XIX<sup>e</sup> siècle, relancé en 1854 par M l'abbé Dru ancien jésuite qui succédait à M Aygron. Mi-religieuse, mi-profane, la fête du 8 septembre, rassemblait aubergistes et marchands qui installaient leurs tentes dans les prairies du voisinage, et attiraient la grande foule.

La petite Chapelle dont nous possédons la photographie prise par Henri Colin, sera remplacée au côté sud de la grand'route par un édifice plus vaste, dont la construction, à partir de 1892 se poursuivit pendant plusieurs années.

Elle a été dotée en 1968, d'une cloche neuve « Marie-Dominique-Clémentine », fondue avec le bronze des deux anciennes cloches et qui eut pour parrain et marraine MMme Clovis Macouin, député de Parthenay.

L'abbé Cuny y a fait mettre en place, en 1956, un moderne chemin de Croix, dû au talent du sculpteur Robert Darnas.

L'abbé Muratet qui fut longtemps curé d'Azay a laissé une œuvre de sculpteur. Il a sculpté un Christ fort expressif pour l'église paroissiale et a construit de ses mains le calvaire de l'autel aménagé au fond de l'esplanade de la chapelle.

Le détail de l'histoire de la Chapelle de l'Agenouillée est à lire dans le Manuel sur les églises du canton de Secondigny.

\* \* \* \* \*